

## Agence de la santé publique du Canada

Possibilités d'accélération – Initiative en matière de vaccin contre la COVID-19

### Aperçu du rôle de l'ASPC et des possibilités d'accélérer le processus

**La vaccination est une responsabilité partagée** entre les différents ordres de gouvernement au Canada. La planification et la prestation des programmes d'immunisation relèvent des gouvernements provinciaux et territoriaux (PT), y compris des autorités locales de santé publique. Le gouvernement fédéral joue un rôle clé de leadership, de rassembleur et de soutien.

Bien que les gouvernements PT soient responsables de l'achat de vaccins et de la prestation de programmes de vaccination, l'ASPC, au niveau fédéral, coordonne l'achat de vaccins financés par le secteur public dans le cadre du **Programme d'achat en grandes quantités** de SPAC.

- Le vaccin est la plus importante dépense de santé publique en cas de pandémie, et un accord avancé de partage des coûts FPT apporte une certitude en matière de coûts, mais permet également de gagner un temps critique lorsque l'approvisionnement est limité et que les décisions doivent être prises rapidement.
  - Ce processus peut être accéléré grâce à une vérification rapide des signaux auprès du Cabinet afin d'établir un mandat de négociation avec les PT.
- L'ASPC jouera un rôle de rassembleur auprès des PT par l'entremise du Groupe de travail sur l'approvisionnement en vaccins pour élaborer l'énoncé des besoins concernant un contrat d'approvisionnement en vaccins (p. ex., flacons à doses multiples par opposition à usage unique, emballage, etc.) et aidera SPAC à définir les arrangements logistiques, y compris les lieux de livraison pour les PT.
  - Ce travail peut être accéléré en utilisant l'énoncé des besoins concernant le vaccin contre la grippe pandémique comme base de discussion avec les PT et en faisant progresser les discussions FPT le plus tôt possible.

Les **conseils** fondés sur des données probantes **en matière de vaccination** sont l'un des principaux leviers de l'ASPC pour protéger les Canadiens. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), un organisme consultatif externe de l'ASPC, examine les données probantes pour éclairer ses recommandations sur l'utilisation des vaccins pour les programmes PT et les fournisseurs de première ligne au Canada.

- Le CCNI examinera toutes les preuves scientifiques disponibles pour un vaccin contre la COVID-19 qui a été approuvé au Canada et formulera des recommandations d'utilisation.
  - Ce travail peut être accéléré grâce à un dialogue précoce avec le fabricant et au partage de la présentation de l'examen réglementaire entre SC et le CCNI afin que l'examen du CCNI puisse être effectué simultanément.
  - Un consensus FPT précoce sur un cadre de priorisation pour appuyer le déploiement du vaccin parmi les Canadiens est essentiel au déploiement, car il faut comprendre que le vaccin ne sera disponible qu'en quantité limitée au départ.